



Principales décisions de la Commission permanente du lundi 7 juin 2021

Amiens, le lundi 7 juin 2021

Les 46 Conseillers départementaux de la Somme se sont réunis pour la dernière commission permanente de la mandature avant les élections départementales qui se tiendront les dimanches 20 et 27 juin prochains. 19 rapports ont été votés.

Finances, planification et administration générale

► Sécurité

- Subvention de 50 000 € à la Gendarmerie nationale pour la création d'un poste à cheval au sein du parc naturel régional Baie de Somme Picardie Maritime ;
- Subvention de 15 000 € à la délégation territoriale de la Croix rouge de la Somme pour l'acquisition d'un véhicule de premiers secours à personnes ;
- Subvention de 1 200 € à la commune d'Abbeville pour l'acquisition de 2 VTT à assistance électrique dans le cadre de la création d'une brigade verte.

► Démarche d'innovation / Budget participatif

Une liste de 64 lauréats du 1^{er} budget participatif relatif à la réussite éducative a été arrêtée lors de la Commission permanente du 15 mars 2021, suite au vote citoyen des habitants de la Somme qui ont participé à cette démarche. Les services du Département accompagnent les lauréats dans la finalisation de leur projet.

Répartition de 396 723 € en fonctionnement et 261 700 € en investissement en faveur des structures concernées pour la mise en œuvre de 32 projets.

Enfance et famille

► Actions de lutte contre les violences intrafamiliales

Dans le cadre du dispositif des intervenants sociaux au sein des commissariats de police et des brigades de gendarmerie, 5 postes d'assistantes sociales étaient jusqu'à présent cofinancés par l'État au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la radicalisation (FIPD) afin d'accompagner les femmes victimes de violences. Pour 2021, le Département sollicite auprès de l'État une subvention de 166 800 € pour le financement de ces 5 postes existants et des deux nouveaux postes créés au Budget Primitif 2021.

► Rémunération des assistants familiaux



Mesure issue du Plan de relance de juin 2020 : soutenir les acteurs de l'autonomie et de l'enfance - Reconnaître le travail des assistants familiaux.

Les assistants familiaux ont été très sollicités en raison de la fermeture des établissements scolaires pour accueillir les enfants 24h/24 à leur domicile et assurer la continuité pédagogique. La Commission permanente a voté le renouvellement de la majoration exceptionnelle de l'indemnité d'entretien de 4 € par jour de scolarité et par enfant hors période des vacances scolaires et week-end pour les périodes du 6 au 25 avril pour les enfants scolarisés en primaire et du 6 avril au 2 mai pour les collégiens et lycéens (nouvelle période de confinement).

► Accueil en établissement des enfants et adolescents

Attribution de 1 430 000 € à l'ADSEA pour le Service Accompagnement des Mineurs Non Accompagnés (SAMNA) dans le cadre du Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens.

Insertion et logement

► Accompagnement social

Suite aux différents confinements liés à la pandémie de COVID19, de nombreux étudiants se sont retrouvés en situation d'isolement et de précarité. À cela se sont ajoutées des problématiques psychologiques : stress ou angoisse, renforcé au moment des examens. L'UPJV souhaite accompagner ces étudiants en souffrance par deux actions facilitant l'expression par chacun de ses difficultés la gestion du stress et la remobilisation des capacités de chacun des étudiants.

Attribution de 4 400 € à l'Université de Picardie Jules Verne pour la réalisation de ces 2 actions d'accompagnement des étudiants en situation de souffrance : ateliers de sophrologie et de reprise de confiance en soi et d'improvisation et de formulation.

► Allocation contrats aidés

Attribution d'une subvention de 1 760 505 € à l'Agence des Services de Paiement pour la gestion de l'aide aux 85 postes de salariés en contrat à durée déterminé d'insertion (CDDI) dans les structures d'insertion par l'action économique.

► Accompagnement des bénéficiaires du RSA par les structures d'insertion



Mesure issue du Plan de relance de juin 2020 : aider les bénéficiaires du RSA à retrouver un emploi - Mettre en place un dispositif d'aide à l'investissement pour les structures de l'IAE

- Subvention de 23 000 € à Ménage Service Professionnel pour la mise en œuvre d'une action d'accompagnement social des personnes en situation de retour à l'emploi dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la précarité.
- Subvention de 16 777 € à la Communauté de communes du Grand Roye qui porte un atelier chantier d'insertion pour l'achat d'équipements pour l'entretien des espaces verts et d'un véhicule de 6 places. Il s'agit de financer du matériel plus performant afin de professionnaliser les salariés en contrat aidé.

► Actions collectives du Fonds d'Aide aux Jeunes

Reconduction, pour de nouveaux bénéficiaires, des actions collectives du Fonds d'Aide aux Jeunes âgés de 16 à 25 ans qui visent à favoriser leur autonomie afin de les inscrire dans une démarche concrète d'insertion sociale et professionnelle.

Subvention totale de 31 517 € en faveur de la mission Locale Picardie Maritime pour la réalisation des 3 actions.

► Accompagnement des bénéficiaires du RSA vers l'emploi

Répartition de 712 755 € en faveur de 19 bénéficiaires pour la réalisation d'actions éligibles au Fonds social européen, dont le Département, dans le cadre de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA :

- **L'association PEP 80** pour l'opération « ACI PEP80 » : Il s'agit, à travers ce chantier d'insertion de permettre à 9 jeunes en situation de handicap ou bénéficiaires du RSA d'acquérir des gestes et des postures professionnelles afin de faciliter leur insertion professionnelle à long terme. L'ACI a pour activités la production de repas sur le site d'Amiens et la livraison au SESSAD de Flixecourt, à l'Institut Médico Éducatif de Ville-le-Marcllet et dans les établissements scolaires sur la commune de Corbie.
- **L'association APFE** pour l'opération « Les ACI de l'APFE » qui vise à accompagner 40 personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, formalisée par un contrat de travail (CDDI), dans le cadre de quatre Ateliers Chantiers d'Insertion : « Aménagement des Espaces Publiques », « Atelier Chantier d'Insertion Itinérant », « Recyclerie » et « Atelier Patrimoine et Bâtiment ».
- **L'association Ménage Service Professionnels** pour l'opération « Accompagnement vers et dans l'emploi au sein de l'Atelier et Chantier d'Insertion La Repasserie » qui vise à accompagner 36 participants. Cet atelier de repassage propose une offre de service qui inclut la collecte et le dépôt du linge via un maillage territorial de commerces et d'entreprises situés principalement sur la métropole amiénoise.
- **La Communauté de communes du Grand Roye** avec un chantier d'insertion qui accompagnera 24 participants. Le chantier intervient sur l'entretien et rénovation des bâtiments communaux et l'entretien des espaces verts et des sentiers randonnées.
- **L'association ADI 80** pour l'accompagnement de 81 personnes. L'accompagnement s'appuie sur les situations de travail sur les chantiers pour transmettre et faire acquérir aux personnes en insertion les savoir-faire, les savoir-être et les comportements attendus au sein de l'entreprise. L'opération est composée de 6 chantiers d'insertion : canton de Ault, Espaces Naturels Sensibles Ouest et Est de la Somme, les Jardins de Valloires, secteur Nesle, secteur Ham. Les activités principales sont la rénovation de patrimoine et l'entretien d'espaces naturels.
- **L'association Recyclerie du Vimeu Bresle** qui porte 2 chantiers : l'ACI « Recyclerie » et l'ACI "Menuiserie / Aérogommage". L'objectif de ce dernier est de permettre une troisième vie aux meubles et objets collectés en utilisant un procédé 100% écologique. 11 participants sont prévus.
- **L'association les Ateliers Savoir Fer** qui porte une opération visant à faciliter l'insertion sociale et professionnelle de 11 participants, par le biais d'une activité économique au sein d'un atelier d'insertion ayant pour activité principale le lavage, le séchage, le repassage, mais également la possibilité d'enlever et livrer le linge.

- **L'association Les Roues solidaires 80** propose la mise en œuvre d'un atelier chantier d'insertion autour des activités de la mécanique automobile, l'entretien et la réparation de véhicules. Il permet aux salariés en contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) de lever les freins sociaux à leur employabilité tels que le logement, la santé, la qualification, l'expérience professionnelle et de les accompagner vers la mobilité.
- **L'association Amiens Avenir Jeunes** propose une opération pour 18 personnes éloignées de l'emploi cumulant des freins sociaux et professionnels de se remettre en action, au sein d'un collectif de travail, grâce à la mise en place de 3 ateliers d'insertion dans les domaines de la mécanique, du second œuvre et de la restauration.
- **L'association APREMIS** accompagnera 145 participants. La structure organise le suivi, l'accompagnement socioprofessionnel, l'encadrement technique et la formation des salariés accueillis dans les 3 ateliers : l'atelier « Menuiserie », l'atelier « Second œuvre » et l'atelier « Multisites ».
- **L'association Les Astelles** prendra en charge 68 participants avec 2 actions d'insertion avec la Recyclerie d'Amiens et Valor bois de Montdidier dans le domaine des métiers du recyclage.
- **L'association La Maisonnée** accompagnera 32 participants, par le biais de chantiers spécialisés dans le second œuvre du bâtiment.
- **L'association Artois Insertion Ressourcerie** accompagnera 64 salariés autour d'activités liées aux métiers du réemploi et de la réutilisation avec la mise en place d'ateliers "Logistique", "Réparation", "Revalorisation mobilier", "Solidaire" et "Valorisation".
- **La Mairie d'Abbeville** va mettre en place 6 actions correspondant chacune à un chantier d'insertion : « Patrimoine », « Petit patrimoine », « Espaces verts », « Ronde de l'eau », « Veille écologique » et « Bouvaque » pour 84 demandeurs d'emploi inscrits dans le dispositif du PLIE Picardie Maritime, rencontrant des difficultés d'ordre sociale et professionnelle particulières.
- **L'Association du Vimeu** mènera vers le marché du travail 87 allocataires du RSA à travers de 10 Ateliers et Chantiers d'Insertion : « Ailly-le-Haut-Clocher », « Crécy-en-Ponthieu », « Friville-Escarbotin », « Hallencourt », « Moyenneville », « Saint-Valery-sur-Somme », « Chantier Textile - Rue », « Chantier Textile - Chepy », « Chantier Snack » et « Chantier Container ». Les activités de production concernent les métiers liés aux bâtiments, espaces verts, hôtellerie - restauration et textile.
- **L'association Les Jardins paysagers des Hauts-de-France et des Hortillonnages** suivra 16 demandeurs d'emploi à travers un chantier d'insertion consacré à la réalisation, l'installation, l'entretien puis le démontage des jardins et œuvres d'art créés dans le cadre de l'édition 2021 du Festival Art, villes et paysage.
- **L'association SYNAPSE 3I** organise 4 ateliers et chantiers d'insertion sur les activités de "ébénisterie, menuiserie et peinture", "tapisserie en siège et d'ameublement", "Ressourcerie et valorisation", "Couture et broderie" pour 74 participants.
- **L'association Somme Nature Services** propose l'atelier et chantier d'insertion « chemins de l'espoir » pour accompagner 16 participants. L'objectif est d'allier la réinsertion sociale de personnes en grande difficulté à la restauration, à l'aménagement de l'espace rural et à l'entretien des espaces naturels.



► **Actions en faveur de l'amélioration du logement**

Mesure issue du Plan de relance de juin 2020 : améliorer la vie des personnes âgées et handicapées à domicile ou en établissement - Financer les travaux d'amélioration du domicile pour permettre aux seniors de vivre plus longtemps chez eux

- Répartition de 27 500 € pour 40 dossiers dans le cadre des actions de lutte contre la précarité énergétique ;
- Répartition de 23 354 € pour 22 dossiers de la réalisation de travaux favorisant le maintien à domicile des seniors ;
- Subvention de 43 500 € à l'Agence d'Information sur le Logement (ADIL) pour son fonctionnement 2021.

► **Soutien à la production de logements sociaux**

Contribution du Département au développement de l'offre nouvelle de logements sociaux en réponse aux besoins exprimés par les territoires d'action sociale et les bailleurs sociaux :

- Lancement de l'appel à projets Logement social 2021 ;
- Garantie d'emprunt à hauteur de 100% pour permettre à l'AMSOM Habitat de contracter 3 prêts auprès de la Caisse des dépôts et consignation pour la réhabilitation de 18 logements à Dargnies (prêt de 959 321 €), de 30 logements à Chepy (prêt de 768 624 €) et de 20 logements à Chepy (prêt de 516 156 €).

Autonomie des personnes âgées et handicapées

► **Soutien aux services d'aide et d'accompagnement à domicile**

La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) a accordé au Département une enveloppe de 943 928 € pour contribuer au financement des engagements pris pour 2021 dans les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens conclus avec les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD). Cette enveloppe est répartie entre des 17 SAAD qui ont conclu des CPOM avec le Département.

► **Fonds de compensation du handicap**

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) gère un fonds départemental de compensation du handicap. Ce fonds est chargé d'accorder des aides financières destinées à permettre aux personnes handicapées de faire face aux frais de compensation restant à leur charge, après déduction de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) :

Approbation de la convention entre les membres du comité de gestion du fonds départemental de compensation du handicap (État, Département, Caisse primaire d'assurance maladie et Mutualité sociale agricole de Picardie) pour l'organisation et le fonctionnement du fonds départemental de compensation.

► **3 appels à projets dans le domaine de l'accompagnement des personnes et handicapées,**



Mesure issue du Plan de relance de juin 2020 : améliorer la vie des personnes âgées et handicapées à domicile ou en établissement

Le Département a lancé 3 appels à projets pour accompagner toujours mieux les personnes âgées, qu'elles vivent à domicile ou en EHPAD. La Commission permanente a validé les actions retenues dans le cadre de ces 3 appels à projets.



Mesure issue du Plan de relance de juin 2020 : améliorer la vie des personnes âgées et handicapées à domicile ou en établissement - Favoriser la mise en place de services de proximité pour les personnes âgées vivant à domicile.

Répartition de 308 412 € pour la réalisation de 16 projets dans le cadre de l'appel à projets «soutien au développement des solutions technologiques et des aménagements favorisant le lien avec les familles et l'interactivité entre les résidents et le personnel dans les établissements pour personnes âgées ».

Par exemple : création d'un service de livraison de courses à domicile à Longueau, mise en place d'un transport vers les marchés locaux de plein vent pour les bénéficiaires du SAAD de la Communauté de communes Somme Sud Ouest, mise en place d'une épicerie solidaire à Valloires.

► Frais d'hébergement en EHPAD



Mesure issue du Plan de relance de juin 2020 : améliorer la vie des personnes âgées et handicapées à domicile ou en établissement - Soutenir les projets d'animation des établissements pour une meilleure qualité de vie par des partenariats avec les établissements scolaires ou l'accueil d'associations culturelles.

Répartition de 42 435 € en faveur de 9 bénéficiaires dans le cadre de cet appel à projets : initiation à la danse sénior et danse assise à l'EHPAD de Doullens, activité marionnettes à l'EHPAD de Montdidier et Roye, médiation par le cheval au Centre hospitalier de Péronne...

► Aide à l'investissement



Mesure issue du Plan de relance de juin 2020 : améliorer la vie des personnes âgées et handicapées à domicile ou en établissement - Développer les solutions technologiques et les aménagements favorisant le lien avec les familles et l'interactivité entre résidents et personnel.

- Répartition de 169 255 € pour 19 bénéficiaires dans le cadre de l'appel à projets : installation d'une borne musicale à l'EHPAD de La Neuville à Amiens, création d'un espace adapté à la relaxation et à la stimulation corporelle à la MARPA Les Nacres de Bernaville...
- Répartition de 19 571 € de subventions d'investissement pour des travaux de remise aux normes de cuisines et de locaux : 648 € à la résidence autonomie MARPA « les Blés d'or » de Matigny, 5 416 € à la résidence autonomie MARPA « les châtaigniers » de Combles et 13 507 € au foyer d'hébergement de Cagny géré par l'ADAPEI.

Aménagement du territoire, habitat, environnement et ruralité

► Environnement / Espaces naturels sensibles

Partenariats pour la préservation, la gestion et la valorisation des Espaces Naturels Sensibles dans la Somme :

- Attribution de 159 995 € au Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France pour la réalisation de 4 programmes d'actions concernant des sites remarquables constitués de pelouses calcicoles et de marais ;

- Conventions pour l'organisation de battues de sangliers, sur l'ENS de la Falaise Sainte Colette et des étangs de la Barette avec l'association de chasse de Vaux-sur-Somme et sur l'ENS du Marais d'Eclusier avec le GIC Grand Gibier Les 7 massifs ;
- Convention cadre 2021-2024 avec la Fédération des chasseurs de la Somme pour la valorisation et la gestion de la chasse sur les ENS propriétés du Département.

Réalisation du programme d'actions concerté du Plan Somme 2 prolongé jusqu'en 2022 :

- Attribution de 50 641 € à la Fédération départementale des chasseurs de la Somme pour la mise en place de la dernière tranche (2020-2022) du plan de gestion de la réserve ornithologique de Grand-Laviers.

► **Aménagement / Études et diagnostic territoriaux**

Les communes d'Airaines, Crécy-en-Ponthieu, Hallencourt et Oisemont sont retenues dans le cadre de l'appel à projets 2021 « revitalisation des centres-bourgs samariens » pour bénéficier d'une ingénierie adaptée à leur problématique de redynamisation (diagnostic, définition d'une stratégie, études).

Cet appel à projets est financé à parité par le Département et la Banque des Territoires à hauteur de 100 000 € (subvention maximum de 50 % de la dépense, plafonnée à 25 000 €).

► **Aménagement / Politique territoriale 2017-2021**

Accompagnement des communes et intercommunalités dans la mise en oeuvre de la dernière année de la politique territoriale 2017-2021 :

- Contractualisation avec les EPCI : répartition de 871 848 € pour la réalisation de 11 projets (Amiens Métropole / réhabilitation de la Briqueterie, Avre Luce Noye / rénovation des équipements scolaires, Territoire Nord Picardie / construction d'une salle multi-activités à Saint-Gratien, Territoire du Vimeu / aménagement des espaces urbains à Béthencourt-sur-Mer...);
- Loisirs et sports de nature : attribution de 23 065 € à l'association Loeuilly Canoë Kayak Base nautique pour la création d'un sentier nautique ludique et pédagogique ;
- Attractivité des bourgs structurants : attribution de 35 981 € à la commune de Mers-les-Bains pour la rénovation du mini golf et de 500 000 € à la commune de Villers-Bretonneux pour l'aménagement de sa traversée ;
- Soutien aux équipements sportifs 2021-2023 : répartition de 355 841 € pour la réalisation de 6 projets d'équipements sportifs (création d'un skatepark à Albert, rénovation des deux courts de tennis et du terrain multi-sports à Fort-Mahon-Plage, construction de vestiaires sportifs à Marcelcave...);
- Contractualisation avec les communes : répartition de 253 648 € pour 52 communes (extension du cimetière à Caours, travaux de voirie à Laviéville, rénovation de la bibliothèque de Gézaincourt, création d'un cheminement piéton à Nurlu, rénovation de l'atelier municipal à Moyencourt-les-Poix...);
- Restauration et valorisation du patrimoine rural : répartition de 389 745 € pour 12 communes (restauration des vitraux de l'église de Monsures, rénovation des murs de l'église d'Ocoches, restauration du moulin Vaillant-Tellier de Bussus-Bussuel...);
- Aide à la modernisation de l'éclairage public 2021-2022 : répartition de 275 411 € en faveur de 13 communes ;
- Aide à l'installation de vidéoprotection 2021-2022 : répartition de 80 172 € en faveur de Grand-Laviers, Glisy et Brie.

► Aménagement de la côte picarde et de la Vallée de la Somme

Réhabilitation et extension de l'Aquaclub de Belle Dune : attribution de 283 000 € au Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard, maître d'ouvrage unique, pour la création du bassin de nage.

Infrastructure et transport

► Entretien et exploitation des infrastructures routières

Répartition de 1 887 000 € de crédits pour l'entretien des routes départementales :

- 932 000 € pour 6 opérations de renforcement de chaussées en enrobés : Abbeville, Saleux/ Côte de Vers, Flesselles (carrefour RD 933 / RD 113), Bouchoir, Doingt-Flamicourt, entrée de Roye ;
- 655 000 € pour 8 opérations d'aménagement des traverses en accompagnement des travaux de bordurage et d'assainissement pluvial : Le Titre, Briquemessnil-Floxicourt, Hameau de Rumaisnil, Amiens, Boves, Candas, Poix-de-Picardie, Noyelles-en-Chaussée) ;
- 300 000 € pour la dernière phase de travaux curatifs suite aux dégradations hivernales.

Poursuite du programme de plantation de haies le long des routes départementales pour un montant de 630 000 € :

- RD 32 - entre Rue et la RD 1001 comprenant notamment la plantation d'un verger sur un délaissé à la sortie de l'autoroute A16 ;
- RD 1001 - entre le carrefour VC d'Oresmaux et Saint-Sauflieu ;
- RD 1 - Lamotte-Brebière ;
- RD 919 - Hescamps-Saint-Clair ;
- RD 1029 - entre Villers-Bretonneux et Lamotte-Warfusée.

Actions de mécénat sur les plantations de haies : Lactinov à hauteur de 3 000 € et Groupama pour 2 000 €.

► Mobilités douces et alternatives



Mesure issue du Plan de relance de juin 2020 : développer l'usage du vélo et des mobilités durables - Aménager 50 km de véloroutes et expérimenter l'aménagement de RD secondaires sécurisant la pratique du vélo.

- 1 900 000 € pour la réalisation de la 1^{ère} partie de la traverse du Ponthieu entre Abbeville et Saint-Riquier (à partir de septembre 2021) ;
- 153 000 € pour la réalisation de chaudiours sur une dizaine d'axes dont la RD 38 (Conty - Namps-Maisnil), la RD 71 (Cerisy-Morcourt), la RD 106 (Cahon), la RD 32 (chaussée du Catelet) ;
- 200 000 € pour terminer le déploiement du réseau point nœuds et la sécurisation de certains carrefours ;
- 300 000 € pour la réalisation de 6 aires de covoiturage et l'aménagement d'une aire témoin.

► **Exploitation et maintenance de la voie navigable**

Lutte contre le Myriophylle Hétérophylle : partenariat avec Voies Navigables de France (VNF) et l'Agence de l'Eau Artois-Picardie pour des recherches scientifiques cette espèce aquatique envahissante, dans le cadre d'une thèse en partenariat avec l'Université de Lorraine qui a déjà engagé un travail de fond sur cette problématique.

Approbation du partenariat financier avec Voies Navigables de France pour 156 000 € sur 3 ans (VNF 78 000 €, Agence de l'Eau 52 000 €, Département 26 000 €).

► **Véloroute Vallée de Somme**



Mesure issue du Plan de relance de juin 2020 : ici c'est la Somme, un territoire vert et vertueux à moins d'1h30 des métropoles parisienne et lilloise - Concrétiser les premières réalisations « Somme, Vallée idéale »

1 100 000 € pour la réalisation de l'aménagement de la véloroute Vallée de Somme dans la traverse d'Abbeville, du chemin de Patis jusqu'au pont de la gare.

Avis sur la demande d'autorisation environnementale en vue d'exploiter un parc éolien sur le territoire des communes de Forceville-en-Vimeu et Fontaine-le-Sec

Avis technique défavorable du Département pour les raisons suivantes :

- Accès prévus sur la RD 936 pour 3 éoliennes qui n'ont pas fait l'objet de présentation ni de demande d'avis aux services du Département quant à la faisabilité technique et sécuritaire des accès ;
- Accès pour la 4^{ème} éolienne sur une entrée de parcelle existante insuffisante ;
- Distance d'implantation par rapport à la RD 936 insuffisante.

Éducation, culture et sport

► **Culture / Restauration du mobilier et des monuments historiques**

Soutien à la restauration du mobilier inscrit ou classé au titre des Monuments Historiques :

- 5 495 € à la commune de Fins pour la restauration de 3 tableaux de l'église datant du XIX^{ème} siècle ;
- 3 745 € à la commune de Péronne pour la réalisation d'une étude pour la restauration d'un retable du XVII^{ème} siècle ;
- 4 500 € pour la restauration de la locomotive Buffaut-Rabatel de l'association du Chemin de Fer de la Baie de Somme.
-

► **Culture / Soutien au fonctionnement des associations et structures locales**

- Poursuite en 2021 du soutien aux projets des structures culturelles avec la répartition de 245 950 € en faveur de 11 associations pour la réalisation de leurs activités et projets en 2021 ;

- Dispositif de dotations cantonales avec 17 210 € en investissement pour 12 porteurs de projet et 16 834 € en fonctionnement pour 15 porteurs de projet ;
- Approbation du dispositif d'aide aux collectivités pour l'organisation de manifestations culturelles et sportives d'août à octobre 2021.

► **Culture / Appels à projets culturels**

- Culture et solidarités : 56 950 € pour 22 porteurs de projets ;
- Soutien au livre et à la lecture : 23 050 € pour 11 porteurs de projets ;
- Soutien aux arts visuel : 22 038 € pour 10 porteurs de projets ;
- Spectacle vivant en territoire : 175 000 € pour 33 porteurs de projets ;
- Résidences d'artistes à l'Abbaye de Saint-Riquier : 19 500 € pour 2 porteurs de projets.

► **Culture / Soutien aux spectacles**

Soutien aux festivals et spectacles pour développer l'accessibilité de l'offre culturelle en particulier dans les territoires ruraux :

- 5 000 € à l'association « Les journées cinématographiques d'Amiens » pour la 41^{ème} édition du festival international du film à Amiens ;
- 2 000 € à la Communauté de communes Somme Sud Ouest pour la 5^{ème} édition du festival Le Chahut Vert ;
- 2 000 € à l'association « Festival Ars Terra » pour la 21^{ème} édition de son festival ;
- 1 200 € à la compagnie « Le Poulailler » pour la 8^{ème} édition du festival Basse-Cour ;
- 1 200 € à l'association « La cerise sur le plateau » pour la 9^{ème} édition de son festival ;
- 1 200 € à l'association « Té-ô-Soleil » pour la 14^{ème} édition du festival Les écrémés ;
- 1 000 € à l'association « Dynamo » pour son projet « Live entre les livres » ;
- 500 € à l'association « Le Carcahoux » pour la mise en place d'animations culturelles dans les communes environnantes de Blangy-sur-Bresle.

► **Culture / Parcours artistique et culturel**

Répartition de 57 700 € en faveur de 7 porteurs de projets dans le cadre du dispositif de soutien aux « Orchestres au collège ».

► **Culture / Soutien à l'enseignement artistique**

Dispositif d'accompagnement des sociétés musicales et des chorales pour la pratique musicale amateur :

- Attribution de 35 000 € à la Fédération musicale de la Somme au titre de l'année 2021 ;
- Attribution de 10 000 € à l'association « collectif d'aide au rayonnement des musiques actuelles » (CARMA) pour l'organisation de la 3^{ème} édition de l'académie des musiques actuelles et de jazz.

► **Collèges et actions éducatives / Fonctionnement des collèges publics**

Ouverture de 2 classes ULIS (Unités Localisées d'Inclusion Scolaires) - Dispositifs pour la scolarisation des élèves en situation de handicap **aux collèges Eugène Lefebvre à Corbie et Jean Moulin à Moreuil** à la rentrée 2021-2022.

Complément de dotation de 2 000 € en équipement et 300 € en fonctionnement pour ces ouvertures.

► **Collèges et actions éducatives / Les équipements liés aux TICE**

Dispositif « Collège 3.0 » : répartition de 48 000 € en faveur des 50 collèges publics du département pour l'acquisition d'un équipement webconférence (960 € l'unité).

► **Collèges et actions éducatives / Cohésion sociale en faveur de la jeunesse**



Mesure issue du Plan de relance de juin 2020 : aider à la réussite des jeunes - Subventionner l'acquisition de matériel informatique pour certains collégiens bénéficiaires de l'Allocation Départementale de scolarité.

Dispositif d'aide pour l'achat d'un ordinateur fixe ou portable, neuf ou reconditionné à tous les collégiens bénéficiaires de l'ADS (plafonnée à 200 €).

Certaines familles ne sont pas en mesure de bénéficier de cette aide, car elles ne peuvent pas faire l'avance des frais d'acquisition. Le dispositif est donc modifié afin d'y ajouter la possibilité d'attribuer une subvention en nature aux familles ne pouvant faire l'avance des frais, par la remise d'un ordinateur reconditionné, fixe ou portable, au sein de leur établissement.

► **Sport et vie associative / Soutien aux associations sportives**



Mesure issue du Plan de relance de juin 2020 : soutenir immédiatement les acteurs du tourisme, du sport et de la culture - Abonder le fonds d'aide à l'équipement pour les associations sportives

Dispositif d'aide à l'acquisition de matériel sportif : répartition de 13 935 € en faveur de 4 associations sportives.

► **Sport et vie associative / Bases nautiques**

Dispositif de soutien à l'acquisition de matériel sportif dédié aux associations gérant des activités sur les lieux de pratique inscrits au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) :

Attribution de 8 000 € en faveur de Gamaches plein air pour l'achat de 2 pédalos 4 places, 15 VTT et 16 paddle et de 6 292 € en faveur du comité départemental canoë kayak pour l'achat de 2 raftings, gilets, casques, pagaies, kayaks et combinaisons.

► **Sport et vie associative / Circuits de randonnée**

- Répartition de 61 030 € en faveur de 17 personnes publiques gestionnaires pour le suivi et l'entretien des itinéraires de randonnées inscrits au PDESI ;
- Renouvellement des conventions de gestion et d'entretien avec 16 collectivités gestionnaires ;
- Renouvellement des conventions de passage et d'entretien avec 6 personnes privées.

Attractivité du territoire, développement agricole et touristique

► Développement agricole / Soutien aux activités d'élevage

Soutien du Département pour contribuer à améliorer l'état sanitaire des élevages de la Somme : subvention de 30 000 € (sur un budget prévisionnel de 517 571 €) au Groupement de Défense Sanitaire du bétail de la Somme (GDS) pour son programme 2021 d'éradication de la Diarrhée Virale Bovine (BVD)

► Développement agricole / Evolution des techniques culturales

Mise en œuvre du programme d'actions départemental pour le développement de l'agriculture biologique : attribution de 30 000 € (sur un budget prévisionnel HT de 143 161 €) à l'association Bio en Hauts-de-France pour l'année 2021.

► Développement agricole / Diversification et valorisation de l'agriculture

- Attribution de 50 000 € (sur un budget prévisionnel de 358 330,50 €) au GAEC Merlot Roussel pour l'installation d'une unité de micro-méthanisation à Villers-sur-Authie ;
- Répartition de 18 532 €, au titre du dispositif Pass'Agri Filières, en faveur de 6 porteurs de projets agricoles en diversification ;
- Attribution de 6 000 € à l'association Pays' en Somme pour l'organisation « Plaine en Fête 2021 » qui se tiendra le 5 septembre à Bernaville ;
- Attribution de 5 000 € à A PRO BIO pour l'organisation du « Forum des financeurs de la Bio en Hauts-de-France » qui se tiendra le 14 septembre 2021 à Amiens ;
- Attribution de 9 000 € au réseau des AMAP Hauts-de-France pour son programme d'actions 2021 ;
- Attribution de 11 600 € à l'association Bio en Hauts-de-France pour le lancement du dispositif P.A.N.I.E.R.S (Pour l'Accès à une Nourriture Inclusive, Écologique, Régionale et Solidaire) sur le département de la Somme.

► Développement agricole / Soutien à l'emploi agricole

Répartition de 42 000 € en faveur de 4 associations pour la réalisation de leurs programmes d'actions 2021 :

- 22 000 € aux Jeunes Agriculteurs de la Somme ;
- 10 000 € à l'association Initiatives Paysannes – Territoires Hauts-de-France ;
- 5 000 € à l'association des salariés agricoles de la Somme ;
- 5 000 € à Terre de Liens Hauts-de-France.

► Développement agricole / Soutien à l'industrie agro-alimentaire

Soutien à diverses actions en faveur de l'industrie agro-alimentaire :

- Attribution de 240 000 € à la SAS SIAS pour la création de son site de production de plats préparés asiatiques à Roye (montant total du projet : 7 722 789 € et projet de création de 60 CDI en 3 ans) ;
- Attribution de 100 000 € à la SAS BO'CO FABRIK pour la création d'une usine de production de plats cuisinés en bocaux à Moreuil (montant total du projet : 571 174 € HT et projet de création de 25 CDI en 3 ans).

► **Développement agricole / Pêche et aquaculture**

Soutien à diverses actions en faveur de la pêche et l'aquaculture :

- Attribution de 12 307 € au Groupe d'Étude des Milieux Estuariens et Littoraux (GEMEL) pour son programme d'actions 2021 afin accompagner les éleveurs d'ovins de pré-salés et participer à la lutte contre la spartine anglaise en baie de Somme ;
- Attribution de 9 733 € au Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins (CRPMEM) pour la mise en œuvre de l'étude Mortalité des Coques.

► **Tourisme / Soutien aux fêtes et manifestations**

Poursuite du soutien du Département pour l'organisation d'évènements et de manifestations les plus structurantes et dont le rayonnement dépasse largement le département, concourant ainsi à la notoriété et à l'attractivité de la Somme :

- Attribution de 30 000 € à l'association Bleu Ciel Organisation pour l'organisation du meeting aérien international des Hauts-de-France et le Sunset meeting aérien qui se dérouleront le week-end des 21 et 22 août 2021 ;
- Attribution de 25 000 € à l'association du Chemin de Fer de la Baie de Somme pour l'organisation de la 11^{ème} édition de la fête de la vapeur qui se tiendra les 3 et 4 juillet 2021.

Les délibérations des sessions et des Commissions permanentes du Conseil départemental de la Somme sont en ligne sur <http://www.somme.fr/deliberations/deliberations-arretes>

CONTACT PRESSE

Eloïse Devred - e.devred@somme.fr

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18

somme.fr/presse

